

# RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS LES YEUX DU STADE

## «Un autre regard sur le rugby»

### PRÉAMBULE

Le 4<sup>ème</sup> Festival International RUGBIMAGES organisé par l'association Rugby Culture et Passion se déroulera du 20 au 29 mars 2018. Dans ce cadre, est organisé un concours photos sur le rugby destiné à promouvoir des œuvres photographiques de création qui reflètent la notion de «passion» liée à ce sport.

### Article 1: Le thème : " Un autre regard sur le rugby "

Les photographies doivent toutes être sur le thème du rugby (à 15, à 13, à 7, masculin, féminin, scolaire...). Elles peuvent représenter non seulement des scènes de matchs mais aussi la passion pour ce sport exprimée par les spectateurs, les supporters, l'avant match, la 3<sup>ème</sup> mi-temps...

Les photographies ne doivent pas présenter un caractère publicitaire.

Toutes les œuvres présentées devront être prises par l'auteur participant. Ce dernier ne pourra introduire d'éléments externes réalisés par d'autres auteurs.

La contribution à ce concours implique que le participant certifie l'authenticité de ses œuvres et autorise l'organisateur à reproduire les photographies envoyées, par n'importe quel moyen de diffusion, pour la communication et la promotion du festival, le nom de l'auteur étant toujours mentionné. Les auteurs assument la responsabilité de la non existence de droits d'auteurs et le fait qu'il n'y ait aucune réclamation de droit d'image. Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité sur un mauvais usage du copyright de la part des auteurs participants.

La participation à ce concours implique la conformité avec ce règlement, les organisateurs se réservent le droit de prendre les décisions nécessaires dans le cas où les bases du présent règlement ne seraient pas respectées, de solliciter les archives RAW de prise de vue, ou les informations qu'ils considèrent indispensables pour certifier l'application du règlement.

Aucun membre de l'association Rugby Culture et Passion, organisatrice de la compétition, ne peut participer au concours.

### Article 2: Le calendrier

Le concours est ouvert du **1er novembre 2017 au 31 janvier 2018**.

**Début février 2018** : présélection de 40 photographies par le comité de pilotage du festival.  
Information des auteurs et demande des fichiers Haute Définition. (*voir article 5*)

**Les auteurs présélectionnés, informés début février, devront fournir IMPÉRATIVEMENT les fichiers HD de leur(s) photo(s) AVANT le 10 février 2018.** (par WE TRANSFER ou similaire)

**Première quinzaine février 2018**: présentation au jury pour notation des 40 photographies présélectionnées (par fichier numérique anonyme). Collecte, synthèse des notes, puis présentation des verdicts au jury pour validation (si égalité ou litige voix prépondérante du Président)

Information des 3 lauréats sans divulgation de leur prix, afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions pour être présents à la remise officielle des résultats, s'ils le souhaitent, le 20 mars 2018 à la soirée de remise des prix.

**Du 1<sup>ier</sup> au 31 mars 2018**, exposition des 40 photographies primées au Grand Théâtre des Cordeliers à Albi.

**20 mars 2018**, remise des prix du concours lors de la soirée de gala d'inauguration du festival.

Pendant la durée du Festival, aucune photographie ne peut être retirée de la sélection.

### Article 3 : Le jury

La sélection des photographies présentées est soumise à l'appréciation d'un jury de 5 personnes pour la désignation de 3 prix attribués par les organisateurs. Le jury est composé de personnalités du monde de la photographie, du rugby, et de partenaires du Festival.

## **Article 4 : Les prix**

Le jury attribue les prix suivants:

**OVALIE D'OR «Prix Maurice Charbonnières» : 1500 euros avec diplôme**

**OVALIE D'ARGENT: 1000 euros avec diplôme**

**PRIX DU JURY: 500 euros avec diplôme**

## **Article 5 : Inscription, envoi et présentation des œuvres**

**Le concours est ouvert à tous, amateurs et professionnels. Il est GRATUIT.**

La date limite de réception des photographies proposées à la sélection est fixée au **31 janvier 2018**.(voir article 2)

L'inscription est réalisée **uniquement via Internet**. Les participants doivent s'inscrire en remplissant la fiche d'inscription et envoyer leurs œuvres via le site **www.rugbimages.com** en suivant les instructions réservées au concours photographique.

### **Nombre de photographies pouvant être présentées:**

Chaque candidat pourra présenter 1, 2, 3 ou 4 photographies. Elles pourront être en couleur, noir et blanc ou monochrome. Aucune version pour l'attribution des prix ne sera privilégiée.

### **Les fichiers photographiques :**

- Les œuvres devront être présentées au format JPG à 72 dpi, 1024 pixels sur le côté le plus grand, espace colorimétrique SRGB; les fichiers ne seront en aucun cas supérieurs à 800 Ko.
- Pour la sélection des 40 photos devant être exposées, il sera demandé aux photographes un fichier format JPG, de 5315 pixels sur le côté le plus long, une résolution de 300 DPI, espace colorimétrique SRGB et une taille maximum de 14 Mo, ceci afin d'effectuer des tirages photographiques de haute qualité pour l'exposition des collections gagnantes.

## **Article 6: Invitation des lauréats**

Les 3 lauréats seront invités lors de la cérémonie de remise des prix du concours le 20 mars 2018 et bénéficieront d'un hébergement d'une nuit d'hôtel avec petit déjeuner pour deux personnes à l'invitation des organisateurs. Le trajet et le transport des lauréats ne seront en aucun cas pris en charge. Aucune obligation de participation à la cérémonie de remise des prix n'est demandée.

## **Article 7: Litiges**

Le Président de l'Association du Festival a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au présent règlement. En cas de contestation, seule la version française du règlement fera foi. La participation au Festival implique l'adhésion au présent règlement, il s'applique à la 4ième édition du Festival Rugbimages.